



CONSEIL DE QUARTIER LE PLANT-TREMBLAY-POLANGIS

JEUDI 20 OCTOBRE 2022

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ **Retour sur les arpentages** (opportunités et problématiques) et pistes d'actions proposées par les services techniques
- ❖ Proposition **d'atelier de travail** pour améliorer la **propreté du quartier**.
- ❖ Retour sur les **temps forts du quartier depuis mars 2022 et les évènements à venir (ville)**
- ❖ **A vous la parole** : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier

INTRODUCTION

- En introduction de ce premier CQ, Monsieur RIBEIRO, président du bureau du conseil de quartier « Plant-Tremblay-Polangis », a présenté ou excusé les membres du bureau
- M. RIBEIRO a excusé le retard d'un élu membre du bureau, retenu par une réunion
- Ensuite, M. RIBEIRO a présenté le déroulé de la réunion et a lancé le premier thème de travail

N.B : un sujet a été rajouté à l'ordre du jour diffusé aux citoyens, la présentation de l'application « Mon Champigny », disponible depuis le 21 octobre.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- M. RIBEIRO
- M. DUBUS
- Mme DUVERGER
- M. FOHRAN

Pour les citoyens

- Mme FOURNIER
- M. BAROUDI
- M. PERRIN
- M. ATTAL

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

- M. BARON

Pour les citoyens

- M. GONZALEZ

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- M. SOLARO

HABITANTS PRÉSENTS :

75 PERSONNES

1. Retour sur les arpentages (opportunités et problématiques) et pistes d'actions proposées par les services techniques

M. RIBEIRO rappelle dans un premier temps les modalités d'organisation des arpentages puis le processus de transmission des informations avant de donner la parole aux membres du bureau qui vont présenter à tour de rôle les tableaux de suivi.

❖ Rappel des modalités

Dans le courant du mois de juin, 5 arpentages ont été organisés (compte tenu de la taille importante du territoire à couvrir). Le découpage du quartier a été fait en 4 zones (voir PowerPoint téléchargeable sur la plateforme « **je participe** » (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr>) et selon le calendrier suivant.

- Le Plant « bas » (en dessous du Boulevard de Stalingrad) le 08 juin
- Le Tremblay les 11 et 23 juin
- Le Plant « haut » le 22 juin
- Polangis le 29 juin

Les membres du bureau et les citoyens volontaires ont parcouru les rues selon le découpage suivant. Les citoyens présents ont soit été invités par mail via notre base de contact (votre maire à votre rencontre en 2021 et conseil de quartier mars 2022) soit rencontrés lors des premiers arpentages. L'objectif était de relever les différentes problématiques du quartier pour alimenter l'atelier sur les thèmes : **Circulation / Stationnement / Voirie / Sécurité / Propreté**

Le 06 juillet, lors d'une réunion du bureau du conseil de quartier, une cartographie a été réalisée à partir des observations relevées lors des arpentages. Au total, 36 points ont été transmis aux services techniques au moyen de tableaux de suivi, transmis par le chargé de mission Démocratie participative.

Les réponses des services techniques dans les tableaux de suivis peuvent être de plusieurs ordres :

- **Signalement transmis** : signalement transmis aux personnes compétentes et ne nécessitant pas d'interventions matérielles mais un suivi régulier OU **acte de voirie** qui a pu être effectué rapidement.
- **En projet – Etude en cours** : Demande un temps de réflexion. Réalisation à moyen terme sans connaître les délais précis car demande une étude plus poussée, un comptage, des autorisations ou une concertation avec les riverains.
- **Pas réalisable** dans l'immédiat du au coût ou doit faire partie d'un projet d'ampleur à l'avenir

Ce format de travail permet un échange simple et clair entre les remarques des citoyens et les services techniques de la ville, avec comme intermédiaire les agents chargés de mission démocratie participative. Il permet d'apporter des solutions concrètes à des petits désagréments de la vie quotidienne des Campinois. C'est un réel travail collaboratif entre les citoyens, les élus et les agents de la ville. Les tableaux seront enrichis lors des prochaines balades.

❖ Focus sur le tableau de suivi

A tour de rôle les membres du bureau (élus ou citoyens) prennent la parole pour détailler les tableaux de suivi sur les différentes thématiques. L'objectif est de présenter le format de travail en interne, les possibilités d'action des services techniques et les réalisations déjà effectués. S'il y a des points sur lesquels le public veut revenir ou qui auraient été oubliés, les échanges seront possibles lors des questions-réponses.

- **VOIRIE** : La plupart des points constatés lors des arpentages sont en cours de réalisation ou déjà réalisés, il s'agissait surtout de petits actes de voirie (trou dans la chaussée, plaque de protection télécom, potelets cassés ou pliés). Certains points nécessitent un délai de réalisation car impliquant de plus grands coûts et moyens techniques comme la chaussée autour de l'école Sainte Thérèse (Rue des tilleuls, Jean Allemane) ou le parking du gymnase Maurice Baquet. Pour ce qui est du portique sur le boulevard Aristide Briand il ne sera pas enlevé car permettant de ralentir la circulation. M. RIBEIRO présente ensuite les réalisations faites par les services techniques à l'aide de photos « avant-après », (PowerPoint téléchargeable sur la plateforme « **je participe** » (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr>)).
- **SECURITE ESPACE PUBLIC** : Tout ce qui concerne les problèmes de deal ou de suspicion de marchand de sommeil a été transmis aux autorités compétentes à savoir la police nationale et en mairie, la mission tranquillité publique, qui vont continuer à veiller sur ces points spécifiques.
Concernant les luminaires, on ne peut modifier l'intensité d'un seul lampadaire car c'est une programmation à l'échelle de la ville. De plus, si le mat est endommagé le prestataire ne met pas de LED, c'est à EDF de venir modifier le poteau avant de penser au type de luminaire. Les points concernant des objets dangereux sur la voie ou trottoir ont été traités.
- **STATIONNEMENT** : Nuisances liées à deux types de problèmes : les voitures ventouses et les incivilités quotidiennes, il ne faut pas hésiter à signaler toutes incivilités constatées au numéro vert ou dorénavant sur l'application mobile « Mon Champigny ». Il y a des effets de « voisinage » qui font remonter les problématiques plus facilement pour améliorer la vie quotidienne dans nos quartiers.
Certains emplacements ne sont pas forcément toujours bien matérialisés et posent problème comme sur les intersections Briand / Piroolley. Les services sont informés et vont travailler dessus.
Pour le point d'attention de l'angle Rue Garnier / Rue Allemane, l'idée d'un bloc pour empêcher des voitures de se stationner peut-être une solution, les services y réfléchissent même si elle génèrera un problème de visibilité.
- **CIRCULATION** : Deux grands thèmes : Permettre la circulation dans les rues pour une meilleure fluidité et la circulation des piétons en toute sécurité.
Pour la rue Ampère, la problématique est complexe, des solutions sont envisagées et une réunion publique avec les riverains serait une bonne option pour un travail collaboratif.
Sur l'avenue Général De Gaulle, les problèmes de vitesse sont importants, une réflexion est en cours pour la pose de radars pédagogiques mais aussi pour mieux matérialiser les passages piétons (portion allant de Stalingrad jusqu'à la fourchette) via des panneaux ou des potelets lumineux. Cet axe est départemental, ce qui limite le champ d'action de la ville.
M. RIBEIRO a présenté le chantier de pacification de la vitesse qui va avoir lieu sur cette avenue au niveau de l'école Léon Frapié (à l'initiative du CD94).
Concernant l'intersection rue des Tilleuls et Henri Barbusse, c'est une intersection très fréquentée avec une école non loin donc un sujet important et en cours de réflexion au sein des services, avec la possibilité d'inverser le stop qui pourrait être positionné sur la rue Henri Barbusse à la place de la rue des Tilleuls
- **PROPRETE** : Large constat d'un manque de poubelles ou de poubelles cassées. Pour certains points, la réalisation est faite, pour d'autres le signalement a été transmis à la D.E.C.V (Direction de l'Entretien et du Cadre de Vie). Il est rappelé qu'il ne faut pas hésiter à appeler le numéro vert ou utiliser la nouvelle application pour signaler des problématiques sur la propreté. Il y a une brigade propreté qui travaille très bien et a déjà verbalisé à plusieurs reprises pour des problèmes de dépôts sauvages.



D'autres arpentages vont être organisés à partir de 2023, si vous souhaitez y participer n'hésitez pas à vous inscrire : viedesquartiers@mairie-champigny94.fr

2. Proposition d'atelier de travail pour améliorer la propreté du quartier

Mme DUVERGER, conseillère municipale, présente le projet en gestation au sein du bureau du conseil de quartier.

❖ OBJECTIFS

- Répondre à la volonté des habitants de rendre leur(s) quartier(s) plus propres
- Créer du lien entre le bureau du conseil de quartier et les citoyens autour d'un objectif commun
- Faire des trois quartiers des endroits plus « agréables » à vivre
- Sensibiliser les citoyens à la propreté

❖ MODALITES

- ✓ 1 Demi-journée ou journée entière par trimestre (1 quartier/1 trimestre)
- ✓ Mise en commun des forces vives des enfants des écoles, des parents et des citoyens motivés pour nettoyer les rues d'un quartier sous la forme d'arpentage par petits groupes avec des secteurs définis à l'avance.
- ✓ Départ de l'école ou d'un endroit convenu à l'avance et retour à ce même endroit. Présence d'un stand de l'EPT ou associatif pour sensibiliser le public présent et pesée des déchets ramassés (comme sur Champigny Plage)
- ✓ Fin avec un buffet convivial (participatif ?)

Si vous souhaitez intégrer le projet, contactez-nous par mail :

viedesquartiers@mairie-champigny94.fr

3. Présentation de l'application « MON CHAMPIGNY »

M. BASTIN, maire adjoint en charge de la démocratie participative et du numérique, présente la nouvelle application « Mon Champigny » qui est disponible depuis le 21 octobre.

Application disponible sur tous les téléphones mobiles (Android et I Phone), téléchargeable sur les plateformes Google Play Store et Apple Store. Elle permet notamment :

- ➔ Le signalement (dépôt d'ordures et encombrants, épaves voitures, voirie.)
- ➔ L'information sur les événements « Ville »
- ➔ Très prochainement, un lien sera fait avec le compte famille pour les paiements des factures de cantine, centre de loisirs, etc.

Cette application ne se substitue pas au numéro vert qui sera toujours en fonctionnement (pour les personnes qui n'ont pas de smartphone).



Cette application **permet le suivi quotidien de chaque dossier ouvert** avec un numéro de dossier. Une fois le signalement déposé, vous êtes informés de l'évolution du traitement de votre demande.

Cette application est plus rapide et facile que l'appel au numéro vert. Elle permet un rapprochement en temps réel entre le citoyen qui se promène dans la ville et qui constate une problématique, et les services de la mairie.

4. Les temps fort du quartier (depuis mars 2022) et les évènements à venir (ville)

❖ Temps fort du quartier depuis Mars 2022 :

Mars : Ouverture d'une maison de santé (116 boulevard Stalingrad)

Avril : Plusieurs réunions publiques avec les habitants concernant la voirie sur les rues Jean Savu, rue nationale, rue Charles Infroit

Mai : Fête des voisins / visite du chantier de la futur gare du centre GPE / Bulles culturelles (devant les écoles Léon Frapié et Jean Jaurès)

Juin : Début des travaux d'assainissement quartier Polangis

Juillet : Ciné plein-air au stade René Rousseau

Aout : Travaux école Jean Jaurès / Maurice Denis / Crèche Jean Effel

Septembre : Journées européennes du patrimoine - Visite du Plant et du cimetière ancien

❖ Evènements à venir :

Mois de l'E.S.S (Économie Sociale et Solidaire) en novembre - Lancement mardi 1^{er} novembre 10H place du Marché

La Foire au troc et aux Cochons – 12 et 13 Novembre 2022

Festivité des 60 ans du jumelage avec Musselburgh / Bernau / Rosignano Marittimo - Concert au centre culturel Olivier Messiaen Samedi 12 Novembre à 18H30.

Téléthon du 02 au 04 Décembre – Gymnase Auguste Delaune

Marché de Noël du 09 au 11 Décembre – Place du Marché

5. QUESTIONS DIVERSES : Vos questions et propositions pour le quartier

M. RIBEIRO rappelle les règles de courtoisie et l'organisation de ce temps d'échanges, à savoir que 2 à 3 questions seront prises à la suite avant un temps de réponse de la part du bureau (si réponse possible il y a). De plus des fiches contacts sont disponibles pour les gens qui n'auraient pu poser leurs questions.

Habitant : Le portique rue Aristide Briand ne ralentit pas la circulation, il bloque la circulation et génère des complications et du stress entre les conducteurs. C'est un carrefour très emprunté le matin, les gens forcent le passage, générant des incivilités (klaxon) et les riverains sont aussi mécontents.

Habitant : Concernant le croisement entre H. Barbusse et rue des Tilleuls, le problème est pris à l'envers. Le problème de dangerosité est dû aux conducteurs venant de la rue des Tilleuls qui ne respectent pas leur place dans la voie pour reprendre H. Barbusse (vers la gauche puisqu'en sens unique) et foncent au risque de ne pas voir le passage piéton placé juste après. Les gens venant d'H. Barbusse voient très bien les piétons que ce soit sur cette même rue ou le piéton au début de la rue des Tilleuls qui est un peu en retrait.

Réponse Bureau : Ce n'est pas une solution arrêtée et définitive, c'est une proposition à l'étude. Rien ne sera fait à la va-vite et il faudra prendre en compte tous les paramètres du secteur : le sens de circulation, la présence de l'école et donc de nombreux piétons, le stationnement, la voirie.

Habitant : tout d'abord je voulais vous remercier car il y a des choses qui évoluent et vous prenez du temps sur votre quotidien pour les citoyens. Les arpentages c'est une bonne chose mais il faut avoir la possibilité d'y participer. Vous faites des opérations « micro », mais il devrait y avoir aussi plus de coordination entre les services. Quand un agent de la ville vient entretenir les espaces verts par exemple, ne peut-il pas aussi constater et remonter les informations sur des problèmes de voirie ou de propreté.

Réponse Bureau : L'application sera mise à disposition sur les téléphones portables des agents qui sont sur le terrain, avec un identifiant spécial. Eux aussi pourront donc faire remonter les problématiques diverses. Cela permettra une réactivité importante et évitera les déperditions d'informations.

Habitant : Sur les aspects de circulation, surtout concernant des changements de sens de circulation (comme sur la rue Ampère), il ne faut pas réfléchir rue par rue mais dans un schéma global pour que cela marche mieux.

Réponse Bureau : Nous ne menons pas une réflexion rue par rue, sinon nous n'avancerions pas, mais avec une vision plus « macro » sur des quartiers entiers. Il y a plusieurs types d'interventions lorsqu'on modifie le schéma d'une rue, des interventions simples comme sur la rue J.Savu avec un stationnement à matérialiser (qui permettra de gagner des places et de créer des chicanes pour couper la vitesse) et des interventions plus lourdes comme sur la rue C. Infroit ou Martinvast, nécessitant une modification préalable des réseaux souterrains à faire avant de modifier la voirie. Dans chacun des cas, la concertation avec les riverains est essentielle.

Concernant les changements de sens de circulation, nous procédons via des campagnes de mesure (quantité de véhicules qui passe dans une rue) mais aussi en observant d'où elles viennent et où elles vont une fois la rue quittée. Nous devons à la fois permettre aux résidents d'un quartier de vivre paisiblement sans subir des flots de circulation trop importants et favoriser (via les grandes artères départementales) à la circulation de se faire entre les quartiers. Le but est d'obliger les gens qui sont sur les grandes artères de continuer dessus sans avoir l'envie de traverser un quartier pour « couper ».

Habitant : Sera-t-il possible de procéder au recensement des différents travaux sur cette l'application ? Et allez-vous faire sur cette application un « engagement d'intervention » avec un délai donné ?

Réponse Bureau : L'ensemble des travaux sur la ville n'est pas forcément de son fait, pour exemple l'assainissement est géré par le Etablissement Public Territorial (Paris Est Marne et Bois) et les grands axes concernent le Département. Nous ne sommes pas toujours au courant en temps voulus des travaux malgré la signature des arrêtés de voirie. Parfois les dates sur les arrêtés de voirie ne correspondent pas aux dates réelles des travaux (les opérateurs prennent de la marge ou ne travaillent pas régulièrement).

Habitant : Les dos d'âne de la rue André Ohresser sont-ils mal positionnés? Car les gens accélèrent très souvent entre chaque ralentisseur. De plus, concernant la propreté, c'est une catastrophe sur le quartier en ce qui concerne les déjections canines.

Réponse Bureau : Les déjections canines, c'est une question de civisme et de savoir-vivre comme pour la propreté, il faut encore malheureusement éduquer les gens. C'est un acte qui est passible d'une amende.

Habitant : Je rejoins la personne précédente concernant les déjections canines, peut-on mettre des totems avec des sacs à déjections, notamment sur le boulevard de Stalingrad et Aristide Briand ?

Réponse Bureau : Des totems existent déjà sur le quartier, c'est toujours une question de civisme il faut que les gens les utilisent réellement et n'en prennent pas des quantités pour une autre utilisation.

Réponse M. BASTIN : C'est un sujet qui peut être travaillé au sein du conseil de quartier. Si ce sujet est essentiel pour les gens et génère de la colère il faut travailler ensemble pour améliorer les choses. Il y a aussi le problème des vols de sacs, ou bien les gens qui les prennent tous pour eux et leur chien.

Habitant : Le projet de la passerelle piétons sur le pont de Nogent comprend-il un accès handicapé et poussettes ?

Lors de la dernière réunion de quartier avait-été évoqué le projet de couverture de l'autoroute après le pont de Nogent (direction province), est-ce toujours d'actualité ?

Réponse Bureau :

- Il y aura bien entendu des aménagements PMR et poussettes pour la passerelle piéton, qui comportera aussi un accès vélo. La Direction des Routes d'Ile De France (état), qui construit cette passerelle, doit aussi aménager l'ensemble des bords de Marne autour de cette passerelle, notamment l'endroit délaissé proche du parc du Tremblay. Un cheminement est prévu entre le parc et les bords de Marne avec le plus de végétation possible. Nous sommes en lien permanent avec la DIRIF pour respecter nos demandes en termes de végétalisation (nous avons demandé à remettre des arbres et réhausser les protections sonores).
 - La couverture de l'A4 est un gros projet qui dépasse la ville, avec un budget très conséquent, cela dépend de la DIRIF donc de l'état. Le maire souhaite que la couverture soit agrandie, pour le moment nous avons obtenu une étude pour envisager ce prolongement. La DIRIF n'a même pas les moyens de nettoyer les bordures d'autoroutes 2 fois par an, les budgets sont très serrés. C'est un sujet qu'on cherche à faire avancer, la première phase est donc cette étude qui permettra ensuite de formaliser un projet, un budget, etc.
-

Habitant : Au niveau du stationnement, il y a de plus en plus de véhicules professionnels et donc moins de place pour les particuliers, allez vous faire quelque chose pour cela ?

Dans la rue du Docteur Charcot où j'habite, nous avons eu la surprise en rentrant de vacances de découvrir qu'il allait y avoir des travaux (enterrement de câbles). Il y a eu peu d'informations en amont, on rajoute des poteaux, des coffres électriques et mêmes des bouches d'égout pour la tuyauterie, cela fait beaucoup.

Dernière chose, cela fait un an que j'ai eu une discussion avec une élue concernant la problématique du SDF qui squatte l'église du Tremblay, où elle m'informait qu'un dossier était ouvert. Mais depuis cela je n'ai aucune nouvelle malgré l'engagement de l'élue tandis que les incivilités de cette personne continue.

Réponse Bureau : La problématique des poteaux est liée à celle de la mise en concurrence des opérateurs télécom, chaque opérateur ayant ses propres poteaux pour alimenter les habitations. Nous travaillons à supprimer le maximum de poteaux électriques qui alimentent en courant pour privilégier les câbles enterrés, mais pour ce qui est des systèmes privés, c'est plus compliqué. Nous mettons des fourreaux pour ces câbles quand nous sommes dans une réfection totale de la rue, car le coût est ainsi amorti. Nous faisons cela au rythme de nos moyens, nous avons 150 km de voirie sur la ville et un budget annuel pour intervenir sur 5 km seulement. On ne va pas attendre tant de temps pour amener la fibre chez les gens, mais au fur et à mesure, à chaque rue refaite, nous essayons d'éliminer le plus de poteaux possibles.

Habitant : Dans la rue Ampère (pour exemple), Numéricâble avait anciennement fait des fourreaux pour ses câbles, ces fourreaux existent toujours et sont utilisés par SFR. La rue Ampère est en travaux pour enfouissement des câbles mais Orange est en train de mettre des poteaux, pourquoi il ne profite pas des fourreaux disponibles.

Réponse Bureau : Les réseaux et les fourreaux sont la propriété privée des opérateurs qui font ce qu'ils veulent avec. Un opérateur ne peut se mettre dans le réseau d'un autre c'est une « propriété privée ».

Habitant : Pour les poubelles non ramassées (par exemple sur la Fourchette juste avant le Franprix), ce sont des particuliers mais aussi des sociétés qui causent ces problèmes, que comptez-vous faire ?

Quel est le projet sur la résidence Langevin qui va être détruite ?

Réponse Bureau :

- Pour les poubelles, il faut utiliser le numéro vert et l'application. Deux agents ASVP composent « brigade propreté » qui vont enquêter dès le signalement au numéro vert. Il y a déjà eu des contraventions mises à des particuliers ou autres. Des moyens sont mis en place, mais il faut faire remonter les problèmes.
- Le projet Langevin est un projet d'IDF Habitat mais nous avons émis des volontés, notamment dans la relation de la résidence avec la zone (quartier Polangis, le parc du Tremblay), au moyen d'un passage qui sera piéton et vélo pour inclure la résidence dans son quartier plus fortement qu'elle ne l'était auparavant. Le projet aura un stationnement en souterrain. Nous négocions aussi un niveau de ce parking pour le public et ainsi faciliter l'accès au marché de Joinville ou au parc.

Habitant : La rue du Piple a été refaite il y a 2 ans, des stationnements supprimés pour laisser place à de petits espaces verts. Depuis, aucun jardinier n'est revenu, les plantes sont mortes donc les voitures reviennent se garer, ce qui crée des ornières. De plus, le parking rue du Piple est fermé, une partie a été relouée à une entreprise et l'autre où il ne se passe rien, devient une décharge publique. Pourquoi personne ne passe entretenir cette rue ?

Réponse Bureau : Le projet initial sur la rue du Piple était intéressant mais il n'a pas été achevé, nous n'avons pas voulu retravailler dessus. Nous avons essayé d'améliorer les idées de cette rue dans nos nouveaux projets, par exemple sur la rue Massenet à Coeuilly, maintenant que les tests sont concluants il faut reprendre la rue du Piple. Pour information, les jardinières qui sont mises dans les rues servent à récupérer les eaux de surface pour éviter l'accumulation des eaux de pluies. En ce qui concerne le parking du Piple, la partie fermée est dû à un problème administratif, cet espace doit sortir de l'espace public avant d'être vendu

et pouvoir imaginer un projet dessus. Nous avons fait appel à l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Île-de-France) à qui nous l'avons vendu pour qu'ensuite il soit vendu à du privé.

Habitant : A côté du garage Speedy (Angle Piroley et Briand), il y a une maison qui s'est effondrée, quel en est l'origine, les travaux du Grand Paris ? Et que se passe-t-il pour les voisins immédiats, les maisons sont-elles menacées ?

La fréquence des bus est catastrophique, on peut attendre jusqu'à 30 minutes régulièrement. La question des transports dépend de la région Ile-De-France, notre maire, qui est aussi conseiller régional ne peut-il faire quelque chose pour cela ?

Réponse Bureau :

- La maison effondrée est due à une erreur des gens qui ont acheté ce bien et ont voulu faire des travaux pour y installer un commerce. Les services ont fait un arrêté de péril, maintenant c'est du fait du propriétaire.
- Concernant les transports, IDFM (Ile De France Mobilités) a un engagement de moyen, de mise à disposition des bus mais c'est la RATP qui fournit les chauffeurs (qui n'est pas lié à la Région). Depuis le COVID et les nombreuses grèves, il y a un gros problème d'effectifs de chauffeurs, la RATP a beaucoup de mal à recruter. Les informations sont remontées mais nous sommes assez impuissants devant cette problématique qui touche tous les citoyens. Il y a des actions de terrain pour recruter des jeunes dans certains quartiers de la ville, nous sommes actifs pour combler cette problématique.

Habitant : Je voulais juste remonter l'information que sur l'Avenue du Général De Gaulle, il y a des dépôts d'ordures partout, notamment en face de la station « Total », devant le magasin (dont on ne sait d'ailleurs pas de ce qu'il est réellement) les bacs sont toujours pleins. Cette avenue est régulièrement obstruée de déchets et encombrants.

Habitant : Le panneau « STOP » dans la rue Eugène Pottier à l'intersection avec la rue de Patay est inutile et dangereux. J'ai déjà signalé plusieurs fois cette problématique de circulation, notamment via les fiches contact à la foire aux cochons l'an dernier, mais rien n'a été fait ou je n'ai eu aucune information. Il n'y a aucune visibilité des voitures venant de la rue de Patay (qui sont prioritaires) tandis que les gens qui ne sont pas prioritaires sur Pottier ne marquent pas suffisamment l'arrêt au stop puisqu'ils ne voient pas les gens arriver. Il y a eu 3 accidents en peu de temps. Autant les services via M.GOUPIL et les ASVP ont résolu une problématique d'un camion mal garé très rapidement, autant là il faut vraiment s'occuper de ce problème.

Le projet de ramassage des déchets avec les enfants du quartier est une très bonne idée, mais il faut penser à la sécurité des enfants, par exemple pour éviter les coupures ou autres petites blessures.

Réponse Bureau :

- Pour le stop, nous allons remonter cela aux services compétents pour étudier le problème. Ils étudieront déjà si le fait d'enlever le stop n'amène pas plus de dangerosité, ou une autre solution.
- Nous mettrons à disposition des pinces et des gants ou tout autre matériel de protection pour éviter ce genre de désagréments lors du ramassage des ordures. À nous aussi de diffuser les bonnes pratiques lors de cet événement, comme vous le suggérez, d'alerter sur les dangers possibles et ne pas laisser des jeunes enfants ramasser n'importe quoi, n'importe comment.

Habitant : Je représente le collectif de la rue Robert Birou. Il y a un projet d'immeuble en construction, appelé par M. Le Maire « un grand pavillon » (CF : Lettre du Maire, septembre 2022), avec 4 niveaux, 5 logements et un parking en rez de jardin prévu dans notre rue. Il y a soi-disant « urgence » à agir pour enlever la ruine sur cette parcelle qui est là depuis maintenant 40 ans. Nous estimons que la municipalité aurait pu attendre encore quelques mois pour une solution qui satisfasse tout le monde. Cette situation pourrait faire jurisprudence, et prochainement voir d'autres projets de la sorte sur nos quartiers pavillonnaires, que le maire voulait sauvegarder. Nous avons parlé au cours de ce conseil des problèmes de circulation et de stationnement : si on continue à densifier le quartier cela va empirer les choses. Nous avons des actions en cours avec le collectif pour défendre nos quartiers pavillonnaires.

Réponse Bureau : C'est un immeuble avec un rez de chaussé, 2 étages et combles, qui rentre dans le cadre du PLU de cette zone pavillonnaire, il respecte les normes de hauteur et de type de construction.

Nous sommes dans un travail de modification du PLU, nous allons essayer de limiter les possibilités de constructions pour les zones pavillonnaires, c'est un engagement du maire. Par exemple, on va réduire les zones où on peut construire de manière haute, sur une avenue du type Général de Gaulle nous limiterons à des R+4. Les constructions en cours au-dessus de cette limite sont des constructions lancées avant la nouvelle mandature, le maire a annulé les 2 étages en plus des constructions en projets sur les avenues bordant les zones pavillonnaires.

On peut dire qu'il n'y a pas d'urgence sur la rue du Verrou mais nous avons considéré que 40 ans cela faisait déjà trop longtemps. Cette opération immobilière n'est pas de notre fait, c'est un particulier qui achète un terrain et fait un projet immobilier. Les deux rues qui donnent sur ladite parcelle ne sont pas au même niveau, la hauteur considérée pour construite est prise au milieu de la parcelle, c'est la règle d'urbanisme. Effectivement, cette différence de niveau cause cette impression « d'immeuble » plus haut qu'un simple pavillon, mais la construction respecte le PLU. Nous ne pouvons interdire la construction car le propriétaire aurait pu nous emmener au tribunal. C'est un projet très étroit (400m²), nous avons demandé au propriétaire qu'il n'y est pas de différence de niveau.

M.RIBEIRO : Le PLU a été révisé en 2017 par nos prédécesseurs, on récupère ce qui à été fait par le passé. C'est un terrain privé et nous vous invitons à faire un recours dans le cadre de la loi.

Habitant : Avec M.DUBUS (cf. adjoint à l'urbanisme) nous avons longuement discuté en novembre 2021 pour évoquer les problèmes de stationnement sur la rue Jean Savu et notre quartier de manière général. On vous a proposer des choses, vous deviez revenir vers moi mais je n'ai eu aucune nouvelle. Avez-vous trouvé des solutions pour aider les habitants à trouver des places dans notre quartier, cela devient invivable et développe énormément d'incivisme. Peut-être penser à sacrifier certains espaces pour enrayer ce fléau, au lieu de construire des immeubles.

Réponse Bureau : Nous avons organisé une réunion publique avec les riverains où plusieurs plans ont été présentés, les services ont travaillé. Des élus et les services sont allés sur place pour présenter plusieurs versions. Le stationnement matérialisé permettra de ralentir la vitesse, évitera les stationnements anarchiques pour que les riverains retrouvent une facilité d'accès à leurs entrées/sorties de garages, et permettra de gagner 3 à 4 places de stationnement sur la totalité de la rue. Cela va être mis en place dans quelques semaines.

Habitant : J'ai déjà demandé il y a environ 2/3 ans qu'on rajoute des poubelles sur la rue des Tilleuls et notamment devant l'école Sainte-Thérèse. A chaque sortie d'école cela devient un dépotoir nous devons nous-mêmes nettoyer. De plus, comptez-vous augmenter le nombre de poubelles dans la ville ? On a du mal à en trouver en se promenant et donc les gens malheureusement vont plus facilement jeter leurs déchets par terre.

Réponse Bureau : Il y a plusieurs sujets sur Sainte Thérèse, entre circulation dangereuse, voirie et propreté. Il y a un projet de réaménagement interne à l'école, mais nous préparons un travail sur le budget de l'année prochaine pour améliorer la sécurité des enfants avec un vrai parvis d'école, ce qui permettra de travailler sur toute la zone. Les problèmes de racines d'arbres sont complexes et méritent un vrai travail et des moyens. **Le problème du nombre de poubelles pourra faire l'objet d'un travail du conseil de quartier via un arpentage.**

Habitant : On fait émerger beaucoup de problèmes mais je constate quand même que certains se résolvent. Mon problème concerne la rue de Meautry, rue de délestage de nombreuses voitures pour éviter le carrefour de Stalingrad / De Gaulle et aller vers le pont de Nogent :

- Trop de passages de voitures avec une vitesse assez élevée. Il n'y a aucun ralentisseur dans la rue. J'ai une suggestion qui serait de faire un rétrécissement de la rue avec un rehausseur, est-ce une bonne idée ?
- Il y avait un panneau interdit au 3.5T mais il à disparu
- La rue est très abimée par le passage de plusieurs camions de chantier.
- Immeuble du bailleurs Valophis sort un nombre important d'encombrants aux mauvaises dates, j'ai dû appeler le numéro vert plusieurs fois.

Habitant : Il faut veiller à ce qu'il y est bien des poubelles disponibles à coté des conteneurs à verre pour les bouchons et autres détritius issus de ces conteneurs. Celui sur l'avenue Roger Salengro, avant le Franprix, n'en possède pas.

Réponse Bureau : Nous avons noter cela et allons solliciter le service concerné pour veiller sur cet endroit en particulier, mais c'est une réflexion globale à avoir.

Habitant : Nous avons du mal à faire respecter le tri sélectif et les dates de sorties de poubelles. Dans notre immeuble (à l'angle de rue de Lonray et de l'avenue Général De Gaulle), les déchets sont en vrac dans n'importe quelles poubelles et elles ne sont donc pas ramassées par les éboueurs. Pourquoi ne pas réfléchir à un système de consignes pour le tri du verre ou emballages dans des machines, sinon il n'y a rien qui incite les gens à trier ?

Concernant les déjections canines, imaginer un distributeur qui limite la distribution des sacs (à intervalle de temps) pour limiter le vidage des totems.

Réponse Bureau : Il ne faut pas hésiter à solliciter le territoire « Paris Est Marne et Bois », ce sont eux qui ont la compétence de la propreté, ramassage des ordures (01 48 71 59 13). Ils sont là pour répondre à ses problématiques, ils font aussi des campagnes d'affichages, possèdent des agents qui peuvent peut-être intervenir. Vous avez aussi un syndicat de copropriété qui doit intervenir à ce sujet.

Habitant : Une piste cyclable est-elle prévue sur l'avenue Général de Gaulle ?

Réponse Bureau : Pas de grands travaux prévus pour le moment. La priorité dans ce secteur est l'avenue Salengro qui donnera accès à la gare du grand Paris, qui va être modifiée et devra être adaptée avec ce qu'on appelle les « R.E.R vélo », une piste d'environ 2m50 de large. L'avenue du Général De Gaulle sera pensée dans le cadre de la réflexion que nous avons sur le projet de refonte de la Fourchette (en relation avec la ville de Joinville), pour créer une continuité pour les piétons et les vélos entre les deux villes (Joinville et Champigny), le parc du Tremblay et la future gare du centre.

Habitant : Je dépose mon enfant tous les jours à l'école Maurice Denis et je constate quotidiennement qu'au croisement des rues A.Briand et M.Pirolley, il y a un carrefour surélevé mais les véhicules du type utilitaire et les S.U.V n'ont pas de problèmes pour franchir ce type de rehausseur à des vitesses trop élevées pour ce secteur où il y a beaucoup d'enfants.

Réponse Bureau : Il y a de nombreuses difficultés sur le sujet des ralentisseurs. La loi a changé il y a des risques de chutes pour les motards si on met des dos d'âne plus haut du type coussin berlinois, ce qui complexifie la recherche de solutions intermédiaires. Avoir un obstacle suffisamment important pour ralentir la vitesse mais pas dangereux pour les conducteurs. Il y a aussi la contrainte des bus qui ne doivent pas avoir sur leur trajet des dos d'âne trop courts, plus les problèmes de bruits pour les riverains avec les coussins berlinois. C'est un sujet complexe, avec des questions d'équilibre au vu des nombreuses contraintes.

Habitant : Allée Watteau il y a des renards qui sortent même là journée, c'est un endroit calme où il y a peu de voitures, donc beaucoup de gens qui s'y promènent. Qu'envisagez-vous ? Il y a un terrain vague en friche avec un ancien poulailler, il y a-t-il une relation ?

Réponse Bureau : Nous pouvons faire une alerte auprès du service hygiène. Ce type de problématique n'est pas commune, peut-être n'y-a-t-il pas de procédure nous allons essayer de nous renseigner.

« EN COMPLEMENT »

La charte signée entre le Grand Paris stipule :

- Un arbre coupé / 3 arbres replantés
- Réfection des trous de voirie qui aurait pu être causés par les camions de chantier

Mme Fournier, membre du bureau du conseil qui est en lien régulier avec le Grand Paris pour la défense des riverains du quartier du Plant, nous informe que les sens de circulation changent régulièrement. Au niveau de l'entreprise COPITET, rue Jules Ferry, il va y avoir la création d'une nouvelle rue et donc de changements de sens de circulation. Si les riverains constatent que des camions prennent des mauvais sens de circulation ou posent des problèmes, ne pas hésiter à appeler le numéro vert ou informer Madame Fournier (06.30.26.62.42) qui fera remonter cela en réunion avec la société du Grand Paris.

6. EN CONCLUSION

Monsieur RIBEIRO et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions intéressantes lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Monsieur RIBEIRO rappelle que si les participants veulent intégrer un groupe thématique et sont intéressés par un sujet en particulier, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignements distribuées le soir même ou contacter le service Vie Des Quartiers Démocratie Participative par mail : **viedesquartiers@mairie-champigny94.fr**

Pour la suite, les habitants seront tenus au courant des ateliers de travail qui se mettront en place en 2023 dans le cadre des sujets présentés lors des conseils de quartier.